

Au Fil des Jours devient...

LA GAZETTE Estangoise



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Bulletin municipal N°1



MOT DE *Monsieur* *le Maire*

Notre commune Estang, depuis quelques mois, est secouée par le flot continu d'informations liées à la COVID-19. Qui croire ? Que penser ? Dans les sphères autorisées, comme dirait un certain Coluche, on s'autorise à penser que cela va durer ou... que cela va passer... on ne sait pas, on ne sait plus à « quel saint se vouer ».

Dans cette période difficile, Estang tient bon car nous avons la chance d'avoir dans notre village tout ce qui est nécessaire à notre vie quotidienne : des soignants dévoués et disponibles, des commerçants engagés et réactifs, un personnel municipal qui, sans compter, mène à bien les tâches qui se rajoutent, des Estangoises et des Estangois respectueux des gestes barrières, du port du masque, soucieux de leurs voisins, toujours prêts à échanger quelques mots quand ils se rencontrent et plus encore à s'entraider quand le besoin s'en fait sentir.

Le conseil municipal s'emploie à accompagner les commerces et les personnes qui en font la demande pour apporter solutions ou réconfort. Il met en œuvre aussi les premières réalisations proposées dans la profession de foi.

Certes notre village a traversé de pires moments mais, une fois encore, de par les valeurs qu'il porte en lui, la générosité, le sens des responsabilités, il en sortira grandi.

Chères Estangoises, chers Estangois, je n'oublie pas toutes les familles endeuillées pendant cette période et que nous n'avons pas pu accompagner comme nous l'aurions souhaité.

Mais la fin d'année sera là pour nous réunir et, en espérant qu'elle nous apporte de meilleurs moments, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes que nous espérons familiales, joyeuses et chaleureuses.

Nous nous retrouverons courant janvier, si tout va bien, pour fêter ensemble la nouvelle année 2021. Bonne et heureuse année.

Christophe RANDE

INFOS UTILES SUR VOTRE VILLAGE

MAIRIE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie

Site internet : www.estang.fr
Page facebook : facebook.com/mairieestang/
Mail : estangmairie@gmail.com
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h
Tél : 05 62 09 63 46

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous.

Les passeports et les cartes d'identité se font en mairie de Nogaro ou Eauze.

Syndicat des eaux et assainissement (SETA)

Tél : 05 62 09 60 47

Services sociaux

Assistante sociale : Permanence à la mairie, un vendredi sur deux le matin, sur rendez-vous.
Tél : 05 62 67 30 45

Aide et accompagnement à domicile (antenne CIAS) mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tél : 05 62 08 16 79

Poste : 05 62 03 39 60

Lundi : de 9h à 12h

Mardi au vendredi : de 9h30 à 12h

Samedi : de 9h à 11h

SCOLAIRE

École Primaire Cécile COUPAYE

Tél : 05 62 09 62 79

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi
9h - 12h et 13h30 - 16h30

Cantine : Tél. 05 62 08 71 06

Horaires : 12h - 13h

Garderie ALSH : Tél. 07 77 68 91 75

7h30 - 9h et 16h30 - 18h30

ALSH vacances d'automne, d'hiver et de printemps

Inscriptions en mairie :

Pièces à fournir : livret de famille, carnet de vaccination, et le cas échéant, certificat de radiation de l'école d'origine.

Collège et Lycée

Collège à CAZAUBON (9 km) et Lycée à NOGARO (17 km)
Ramassage scolaire place de l'église

MÉDICAL

Cabinet médical : Docteur Pierre-Jean GAUBE

Tél : 05 62 09 63 50

Consultations : Lundi au vendredi 8h -12h

Lundi, mardi et jeudi : 17h - 19h

Visite à domicile du lundi au jeudi 14h à 17h

Secrétariat : Lu au Je, 8h-12h et 14h-18h, Ve 8h-12h

Médecin de garde affiché au cabinet médical

Cabinet des Infirmières (SCM) Tél. 05 62 09 60 76

Pharmacie : Sylvie LLESET

Tél. 05 62 09 63 30

Taxi Ambulance : Isabelle BUSQUETS-PEREIRA

Tél. 05 62 08 70 51

Kinésithérapeute Brigitte CAMPION

Tél 05 62 09 61 68

Ostéopathe Laëtitia FERRIÈRES

Tél 06 42 15 13 75

Orthophoniste Mme DOUCET

Tél 06 47 34 04 13

Samu : 15 - Pompiers : 18

BON À SAVOIR

Locations de salles

Communale : la salle des fêtes et ses cuisines peuvent être louées par des particuliers.

Se renseigner en mairie - Tél : 05.62.09.63.46

Privée : les lacs de Courtès

(Possibilité d'organisation de séminaires et fêtes)

Tél : 05 62 09 61 98

TRANSPORTS

Ligne d'autobus

Pour Condom et Auch : Renseignements au 0800 003 688

Pour Mont de Marsan, Marmande ou Agen, au départ de Cazaubon : Renseignements au 05 62 69 52 13

Gare SNCF à Mont de Marsan à 35 km

Aéroport Pau - Pyrénées à 75 km

SICTOM QUÊST (ORDURES MÉNAGÈRES)

Ramassage des ordures ménagères :

En ville le lundi et le jeudi matin.

Caisses jaunes : le jeudi matin très tôt. Il est conseillé de les sortir la veille.

À la campagne, des containers sont à votre disposition.

Conteneurs à verres et relais-vêtements en face de l'église.



INFOS UTILES SUR VOTRE VILLAGE

COMMERCES ET ARTISANAT

COMMERÇANTS

Boulangerie pâtisserie

Julien's - Tél : 05 62 09 63 06

Boucherie charcuterie conserverie

Eric BLANLEUIL - Tél : 05 62 09 68 44

Boucherie charcuterie

Richard DEYRIS - Tél : 05 62 09 64 65

Bureau de tabac – jeux

Pietro PARENTINI - Tél : 05 62 08 17 73

Distillerie

Yvan AUBAN - Tél : 05 62 09 65 29

Presse, Epicerie BIO, produits locaux

l'ESTANGUETTE - Tél : 09 67 26 93 59

Epicerie fine, traiteur, Fruits et légumes, fromages

tous les matins

Poissonnerie

Vendredi matin
AU DELICATESSEN - Tél : 06 11 11 78 58

Matériaux et bricolage

Gilles DALIES - Tél : 05 62 09 61 57

Brocante

Nathalie LECLERC - Tél : 06 31 37 48 93

RESTAURANTS – HÉBERGEMENTS

Hôtel *** – Restaurant du Commerce

Patrick TOPIN - Tél : 05 62 09 63 41

Camion Pizza LA TOUR DE Pizza

Le mardi - Tél : 06 69 56 03 68

Hôtellerie de plein air /Lacs de Courtès

Tél : 05 62 09 61 98

Chambres d'hôtes LE PERDIGON - Tél : 05 62 08 79 13
Meublé de tourisme La Renardière - Tél : 05 62 09 60 59
Meublé de tourisme Minère - Tél : 06 73 55 22 29
Meublé de tourisme et chambres d'hôtes
le Nin - Tél : 06 83 86 23 59

ARTISANS ET SERVICES
Peintre Jean-Marc CESAR - Tél : 06 81 22 45 81
Coiffure Dames Béatrice FABERES- Tél : 05 62 09 61 81
Coiffure Dames Nadine GROS - Tél : 05 62 09 63 11
Photographe Jean Bernard LAFFITTE - Tél : 05 62 09 62 78
Charpentier Couvreur Christophe LENCAUCHEZ
Tél : 05 58 03 28 99
Coiffeur Messieurs J. MAHAGNE - Tél : 05 62 09 60 96
Onglerie Julie - Tél : 07 68 81 98 32
Distributeur automatique de banque Crédit agricole
Tapissier – Célia ICART - Tél : 07 51 62 55 40
Arts et trouvailles - Créateurs d'art
Tél : 06 09 30 45 58 et 06 64 10 70 78
Mécanique auto à domicile Cédric LANCELLE
Tél : 06 51 90 07 39

MARCHÉ
Dimanche matin : Fromager, ostréiculteur, apiculteur
Jeudi à partir de 17h, en saison : fleurs, plants et arbres

ASSOCIATIONS

École de musique « premières notes »

Francis LABARTHE - Tél 05.53.97.15.40

Club-École de Tennis (mardi au samedi)

Yannick CLAVERIE - Tél 06 30 96 97 87

et Lionel FERRIEN - Tél 06 83 03 11 22

École de Football

(Rassemblement Bas Armagnac Football Club)

Guy TACHON et Georges BERNARDEAU

Tél. 06 81 49 25 38

Société Musicale « La Renaissance »

Hubert LABARTHE - Tél 05 62 09 61 01

Foyer

Huguette TAFIN - Tél 06 98 94 34 96

Comité des Fêtes

Daniel DUCOS - Tél 05 62 09 66 38

Comité de la Foire

Marie-Pierre SENTOU Tel 06 43 34 76 62

Club des aînés ruraux «L'âge d'or»

Monique DUPEYRON Tel 05 62 09 64 17

Association Sportive de la Course Landaise

Société de Chasse

Patrick DUBOS - Tél 05 62 08 71 01

Société de Pêche

Michel PANIZZON - Tél 05 62 09 54 92

Agora

Pierrette LALANNE - Tél 05 62 09 63 27

Electrogène

Jean-Baptiste BORGELA - Tél 05 62 09 69 40

Association des parents d'élèves

Nous Vous et Les Enfants

Anciens Combattants

Alain COUERBE - Tél 05 62 09 64 78

Retro Mobile Club

Didier SAVOYE - Tél 06 27 06 10 45

La quille Estangoise

Jean-Claude BRETTESS - Tél 05 62 09 60 99

La pétanque Estangoise

Mickaël SENTOU - Tél 05 62 09 41 91

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX

La commission travaux est en charge de la construction et l'entretien des bâtiments municipaux, des personnels techniques et des achats. Ses membres composent la commission d'appel d'offres (ouverture des plis des réponses des artisans). Elle s'est réunie le 25 octobre 2020 avec une visite des bâtiments communaux :

ÉCOLE : installation de lavabos, réseau internet, rangement, ponçage des tables, mise en route de l'alarme, etc...

CANTINE : nouvelle peinture suite au contrôle sanitaire, remplacement d'un siphon, porte western entre la cuisine et la salle de repas, mise en réseau ordinateur, stores...

ÉGLISE : pose d'une grille d'aération.

ÉPAREUSE : suivi de l'entreprise PRENERON puis entretien des routes hors du village réalisé par la CCGA (Communauté des Communes du Grand Armagnac).

ACHAT d'une épaveuse pour des économies d'heures entreprise, une liberté des dates d'utilisation, des possibilités de mutualisation avec des communes voisines... pour un village bien entretenu toute l'année.

CHEMINS COMMUNAUX : empièchement de l'impasse du Chai, chemin de Péage, chemin blanc Méminotte, chemin de Lartigolle et impasse du Cabanas.

VOIRIE : devis et choix des priorités pour un goudronnage des ruelles de la ville haute et du village pour une réalisation en 2021 puis priorités pour les 3 chemins communaux impasse du Chai, chemin de Péage et chemin de Lartigolle.

CIMETIÈRE : nettoyage intérieur avec des bénévoles, peinture de la porte d'entrée, nettoyage du mur côté rue, pose d'un banc et poubelle. Réflexion sur la fin de rénovation du mur du cimetière (entreprise ou en régie avec nos personnels municipaux et bénévoles).

LOGEMENTS : Remise en état d'un logement à l'étage de l'ancienne gendarmerie (tapisserie et peintures).

UTILISATION DU BROYEUR DE BRANCHES

Vous pouvez contacter la mairie si vous avez besoin du broyeur de branches.

Un employé passera pour estimer le temps de travail et conviendra avec vous d'une date d'enlèvement. Pour rappel, nous traitons les petites quantités et le diamètre des branches ne doit pas dépasser 7 cm. **Contact mairie : 05 62 09 63 46.**



PROJETS 2021

PLACE FRANCIS JAMMES : constat de l'état de dégradation d'un immeuble, demande en cours de devis de démolisseurs. Projet d'un parc de détente ombragé.

ANCIENS ATELIERS MUNICIPAUX ET ANCIENNE MAIRIE : projet de rénovation des ateliers pour créer un lieu culturel d'exposition permanente ; planification de travaux autour de la salle des fêtes et ancienne mairie : mise à disposition aux associations (Amis de la Course landaise, Club rétro mobile, théâtre), création de nouveaux espaces (vestiaire pour la salle des fêtes, création de nouveaux WC, réflexions sur la construction d'un bar/placards réfrigérés, autres), isolation thermique, mise en place d'un auvent en bois, ...

ANCIEN CAFÉ DES SPORTS : problème avec ce bâtiment de 570 m² qui devient une « verrue » sur la place du 4 Septembre. Projet d'achat et de négociation d'un bail emphytéotique avec le Toit Familial du Gers : création de 3 ou 4 logements à loyer modéré et d'un commerce (ancienne pâtisserie, terrasse, rez de chaussée) loué par la commune.

PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES : recrutement au 1^{er} janvier d'un contrat aidé de 1 an (20h par semaine, emploi subventionné par l'État) d'employé polyvalent pour réaliser de nouveaux travaux en régie.

ÉLAGAGE DES PLATANES au centre du village et arènes d'Estang (travaux tous les 2 ans).

PRÉSENTATION DU BUDGET COMMUNAL 2020

Le budget primitif prévoit l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées pour l'année 2020. Voté le 27 juillet 2020 par le conseil municipal, il a été transmis au représentant de l'État dans les jours qui ont suivi son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité :

- D'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes),
- De l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant (€)
011	Charges à caractère général	440 402,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	321 894,00
014	Atténuations de produits	36 411,00
65	Autres charges de gestion courante	121 887,54
66	Charges financières	6 125,00
67	Charges exceptionnelles	500,00
023	Virement à la section d'investissement	264 034,52
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 966,00
Total Dépenses de Fonctionnement		1 199 220,73

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les achats de matières premières et de fournitures, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux (11), les salaires du personnel municipal (12), les prestations de services commandées (65), les subventions versées aux associations (65) et les intérêts des emprunts à payer (66).

Elles comportent également un financement de la section d'investissement à hauteur de 264 034€.

Les crédits scolaires passent de 6 500€ en 2019 à 9 000€ en 2020 pour les fournitures de l'École d'Etang, ce qui permet d'atteindre un montant de 100€ par enfant. En outre, 1 000€ sont versés à la coopérative scolaire en remplacement du budget « voyage scolaire ».

Le budget consacré aux salaires augmente en raison d'un accroissement du temps de travail des personnels de l'École (2^{ème} ATSEM et personnel d'entretien).

Budget de 19 830 € pour les 21 associations :

en 2020, à cause de la COVID-19 et en l'absence de manifestations, certaines associations (Comité des Fêtes, Electrogène, Comité de la Foire, Course Landaise) n'ont pas sollicité de subventions. Le conseil municipal a prévu de réserver 3 000€ si besoin pour les 4 Ecoles du village (Foot, Musique, Tennis). En cette fin 2020, le Département et le Fonds de soutien de l'État ont permis de ne pas mobiliser cette réserve.

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant (€)
70	Produits des services, du domaine, vente	72 141,00
73	Impôts et taxes	309 280,00
74	Dotations et participations	277 426,00
75	Autres produits de gestion courante	37 250,00
77	Produits exceptionnels	20,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	483 103,73
Total Recettes de Fonctionnement		1 199 220,73

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des ventes de produits du Domaine ou ventes de services à la population (70 cantine), aux impôts locaux (73), aux dotations versées par l'Etat (74), à diverses subventions, aux loyers des immeubles appartenant à la commune (75).

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Liée aux projets de la Commune d'Estang à moyen ou long terme, la section d'investissement concerne des actions, dépenses ou recettes à caractère exceptionnel. L'investissement fait varier la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux, soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

En recettes figurent principalement les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Le volume total des **dépenses d'investissement** est de 622 224,49€.

Au chapitre 20 : 48 356,09€ figurent les frais d'étude en restes à réaliser pour 31 497,09€ et en propositions nouvelles pour 15 859€, des logiciels pour 1 000€. S'y ajoute, à l'article 204 une participation au Centre des Pompiers de Cazaubon pour 4 585€.

Au chapitre 21 : 57 039€ pour des projets d'équipement et de travaux (hors banc du cimetière).

Comprenant : 6 904€ de restes à réaliser de 2019 (nettoyage de la forêt), et 50 135€ de propositions nouvelles : **ÉCOLE** : travaux sur bâtiment 9 robinets poussoirs : 785€ ; Ordinateurs vidéo projecteurs, imprimantes, cantine : 2 938€ ; lave-vaisselle cantine : 5 591€ ; Mise aux normes sanitaires peinture et électricité cantine : 5 000€ ; Mobilier école (étagères) : 981€ ; Matériel pédagogique pour l'école : 840€ (jeux) Grille pour l'Eglise : 1 000€

Toilettes publiques au terrain Pétanque (part entreprises) 8 000€

Epareuse pour les talus du village et les routes de campagne : 25 000€

Installation d'un banc au cimetière : 2 592€

Au chapitre 23 : **457 935,40€** figure l'investissement principal pour la Maison de Santé du Plateau pour **430 000€ TTC de travaux et 21 930€ TTC de Maîtrise d'œuvre.**

Reste à Réaliser de l'ancien projet de Maison Médicale de 6 005,40€ (études).

Parmi les autres dépenses d'investissement, (chapitre 16) figure le remboursement en capital des emprunts de la Commune d'Estang de 38 309€ par an auxquels sont ajoutés 1 000€ de caution.

Enfin le chapitre des opérations d'ordre comprenant les travaux en régie (réalisés par les employés, élus et bénévoles) s'élève à 15 000€ dont 5 000€ pour les ateliers municipaux (réalisation de WC et douche pour les employés des services techniques) et 10 000€ pour les travaux des toilettes de l'église et du terrain de Pétanque.

RECETTES

Les principales recettes sont :

Les subventions attendues pour la Maison de Santé du Plateau à hauteur de 80% de la part de l'Etat DETR 50% : **200 000€ inscrits (206 000€ attendus)**, du Département du Gers (via la CCGA) de 38 400€, Fonds Leader + (Europe) de 40 000 € Région Occitanie 20 000 € et aides des communes avoisinantes.

Avec un excédent reporté de 58 793,97€ un remboursement de FCTVA attendu de 11 730€ un amortissement de 8 266€, un encaissement de caution de 1 000€ et un virement sur les dépenses de fonctionnement de 264 034,52€, les recettes d'investissement prévues atteignent les 622 224,49€.

DÉPENSES

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT (€)
20	Etudes	48 356,09
204	Subventions versées centre secours Cazaubon	4 585,00
21	Immobilisations corporelles	57 039,00
23	Immobilisation en cours	457 935,40
16	Remboursement d'emprunts	39 309,00
040	Opérations d'ordre	15 000,00
TOTAL		622 224,49

RECETTES

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT (€)
13	Subventions d'investissement	278 400,00
10	Fonds compensation TVA, taxes d'aménagement	11 730,00
16	Remboursement de caution de loyers	1 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	264 034,52
040	Amortissements	8 266,00
001	Report de l'excédent antérieur	58 793,97
TOTAL		622 224,49

TAXES LOCALES TAUX 2020

- Taxe foncière (bâti) : **21,65%**
- Taxe foncière (non bâti) : **95,09%**
- Cotisation Foncière des Entreprises : **26,92%**

Ces taux sont inchangés depuis 2013.



VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	OBSERVATIONS	RAPPEL MONTANT PERÇU 2019	MONTANT VOTÉ
AGORA		0	0
ANCIENS COMBATTANTS		220	220
ASSO SPORT COLL UBY		100	100
CIE SAPEURS POMPIERS		900	900
CLUB AGE D'OR		0	0
CLUB DE TENNIS		500	500
COMITÉ DES FÊTES		2 132	0
COMITÉ FOIRE AGRICOLE EXPO		100	0
ASCL (COURSE LANDAISE)	800 sono en 2019	(Dem 2 000) 1 200	0
ÉCOLE DE MUSIQUE (PREMIÈRES NOTES)		4 700	4 700
ÉLECTROGÈNE Brass attack		300	0
FNACA CANTON CAZAUBON		100	100
FOYER D'ESTANG		100	100
NOUS VOUS ET LES ENFANTS		200	200
PÉTANQUE ESTANGOISE		0	0
LA QUILLE ESTANGOISE		300	500
RBAFC (FOOTBALL)		4 250	4 250
RBAFC PÉRENNISATION		2 400	2 500
RÉTROMOBILE CLUB		200	200
SOCIÉTÉ DE CHASSE		610	610
SOCIÉTÉ DE PÊCHE		400	400
LA RENAISSANCE ESTANGOISE		3 500	3 500
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	Classe découverte	1 500 (accordée tous les 2 ans pour le voyage scolaire)	1 000
ÉCOLE DE RUGBY DE NOGARO-PANJAS		50	50
TOTAL		23 762	19 830

Les brèves du SICTOM Ouest

sictomouest.blogspot.com

Le CARTON au bon endroit

Les cartons se recyclent mais encore faut-il les déposer au bon endroit. Une différence à faire entre suremballage et cartonnets d'emballage qui permet de ne pas saturer les bacs jaunes.

DECHETTERIE = Cartons

Les cartons de suremballage
Les cartons marron
Les cartons encombrants



BAC JAUNE = Cartonnettes

Les cartonnettes,
Les cartons de pizza
Les boîtes à chaussures



A retenir

- Le verre se recycle à l'infini. Portez-le dans les colonnes à verre.

- Les masques se jettent dans la poubelle noire.

Votre geste de tri est un grand geste! Merci!

POTS ET BARQUETTES au tri

Dans votre conteneur jaune, tous les emballages se recyclent. Les pots et barquettes font partie de cette grande famille des emballages recyclables.



d'autres infos sur sictomouest.blogspot.com

sictom.ouest@wanadoo.fr

05.62.08.93.84



ÉLECTION DU MAIRE

Les élections municipales ont été perturbées par la situation sanitaire liée à la COVID-19 et le confinement n'a pas permis la tenue du second tour dans les conditions habituelles. Celui-ci a eu lieu le 28 juin 2020, soit trois mois après la date initialement prévue. C'est pour cela que les 15 conseillers nouvellement élus ont été convoqués le 3 juillet 2020.

Gisèle, notre secrétaire, a lu un message transmis par France DUCOS qui était absente. Pour la passation de l'écharpe du maire, le doyen d'âge Joseph TORRENT a présidé la séance pour procéder à l'élection du nouveau maire. A l'issue de ce vote, Christophe RANDE a été élu.

Le nouveau maire a ensuite déterminé le nombre d'adjoints et a procédé à l'élection des 4 adjoints : Alain DUPUY 1^{er} adjoint, Joël LABURTHER 2^{ème} adjoint, Joseph TORRENT 3^{ème} adjoint et Elodie MARTIN 4^{ème} adjointe.

La séance a été levée après la lecture de la Charte de l'élu par Christophe RANDE.

Le maire et les conseillers ont posé devant la mairie pour la traditionnelle photo avant de se retrouver pour boire un verre avec les personnes présentes.

Une nouveauté pour ce mandat : l'inclusion d'extra-municipaux dans les commissions afin de mobiliser les compétences sur le mode du volontariat.



De gauche à droite : CESAR Philippe, TORRENT Audrey, LABURTHER Joël (2^{ème} adjoint), TORRENT Joseph (3^{ème} adjoint), BENVENUTO Régis, RANDE Christophe (Maire), DUPUY Alain (1^{er} adjoint), MAYORAL Leny, MARTIN Elodie (4^{ème} adjointe), DUBOS Patrick, BIBE Gilles, BOURGEOIS-RANDE Véronique, ARRIVETS Muriel, DOREY Michèle, LENCAUCHEZ Christophe.

REMERCIEMENTS

La nouvelle équipe de rédaction du bulletin municipal, qui ne sera plus « Au fil des jours » mais « La gazette Estangoise » tient à remercier Josiane et Serge, mais aussi Michèle et Claudine pour le très bon travail effectué depuis plusieurs années.

Le but de ce nouveau bulletin n'est pas de copier mais d'essayer de faire quelque chose de différent, même si beaucoup de rubriques seront identiques.

Le début sera peut-être compliqué, mais nous essaierons de nous améliorer à chaque numéro !!!

RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Dans le mois qui suit son seizième anniversaire, tout jeune (garçon ou fille) doit se faire recenser auprès de la mairie, muni du livret de famille de ses parents.

L'attestation de recensement qui lui sera délivrée est indispensable et sera demandée au long de la scolarité pour passer des examens ou encore pour se présenter au permis de conduire. (En cas de difficulté, la démarche peut être effectuée par le représentant légal). Ce recensement débouche par la suite sur la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense organisée par le Bureau du Service National.

LES COMMISSIONS

COMMISSION FINANCES

RANDE Christophe, LABURTHE Joël, DUPUY Alain, TORRENT Audrey, ARRIVETS Muriel, DOREY Michèle, BIBE Gilles

COMMISSION BÂTIMENTS

RANDE Christophe, TORRENT Joseph, LABURTHE Joël, LENCAUCHEZ Christophe, BENVENUTO Régis, DUBOS Patrick, CESAR Philippe

COMMISSION ENFANCE, JEUNESSE, INTERGÉNÉRATION

RANDE Christophe, MARTIN Elodie, ARRIVETS Muriel, LENCAUCHEZ Christophe, BIBE Gilles, TORRENT Audrey, RANDE-BOURGEOIS Véronique

Extra municipaux : MASSAT Muriel

COMMISSION ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

RANDE Christophe, LABURTHE Joël, MAYORAL Leny, DOREY Michèle, BIBE Gilles, MARTIN Elodie, TORRENT Joseph, CESAR Philippe

Extra municipaux : ALBERT Cathy, BRUNNER Antoine, HORION Philippe

COMMISSION ÉCONOMIE (ARTISANAT, COMMERCE, TOURISME)

RANDE Christophe, DUPUY Alain, DOREY Michèle, BIBE Gilles, ARRIVETS Muriel, LENCAUCHEZ Christophe, CESAR Philippe, RANDE-BOURGEOIS Véronique, BENVENUTO Régis

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET VIVRE ENSEMBLE

RANDE Christophe, TORRENT Audrey, MAYORAL Leny, DOREY Michèle, BIBE Gilles, MARTIN Elodie, LENCAUCHEZ Christophe, ARRIVETS Muriel, DUBOS Patrick

Extra municipaux : DANGOUMAU Agnès, TAFIN Huguette

COMMISSION CCAS

RANDE Christophe, TORRENT Audrey, ARRIVETS Muriel, DOREY Michèle, MARTIN Elodie, Extra municipaux : LAFFARGUE Michèle, BEATO Sylvie, VANTI Nathalie, SOUVERAIN Michel

COMMISSION COMMUNICATION, FÊTES ET CÉRÉMONIES

RANDE Christophe, DUPUY Alain, CESAR Philippe, MAYORAL Leny, ARRIVETS Muriel

Extra municipaux : PRADERE Hélène, de MONTAIGNE Claudine

ÉTAT CIVIL 2020



NAISSANCES

- BÉZIAT Guillaume Georges Bernard, né le 27/03/2020, fils de Cédric Guillaume BÉZIAT et de Ingrid MERLIN
 - BENVENUTO Loris, né le 31/03/2020, fils de Florent BENVENUTO et de Béatrice RUFLADE
- BRESCON Matteo, né le 13/05/2020, fils de Jonathan Nicolas Francis BRESCON et de Charlène RICHARDON
 - DE LAVENERE ICART Bonnie Françoise Christiane, née le 25/08/2020, fille de Simon Bernard Pierre DE LAVENERE et de Célia ICART
- SAINT-MARC Saïyen Patrice Alfred, né le 18/11/2020, fils de Axel Lucas SAINT-MARC et de Priscilla DUPRAT



MARIAGES

- Gérard RANDÉ et Valérie DUREY, le 27/06/2020
- Alexis DUCHAMP et Marie Noémie Cécile RANDÉ, le 08/08/2020
- Benjamin Jean Maurice SOUBABERE et Fanny Monique SALINAS, le 05/09/2020

† DÉCÈS

- BALLARIN Georges Michel époux de Georgette HÉREAU, le 27/03/2020
- MARSAN Françoise Marie Henriette épouse de BIBÉ Jean-Luc, le 14/04/2020
- LACAZE Madeleine Marcelle veuve de LALANNE Francis Jean Bernard, le 14/04/2020
 - SÉNARGOUS Michelle Madeleine Henriette, le 18/04/2020
 - PHILIPPE Ferdinand Joseph époux de BARRERE Elise, le 13/05/2020
- PANDELÉ Madeleine veuve de DUCOS André Honoré Louis, le 27/05/2020
- FERRIEN Robert Christian époux de LAMAGNÈRE Germaine, le 16/06/2020
 - GELIN Fernand Robert, le 13/07/2020
- DURAN Madeleine Clémentine veuve de GARRABOS Pascal, le 16/07/2020
 - HARTÉ Christiane, le 25/08/2020
 - DESSUM Bernard époux de BLANCHARD Yvette, le 13/11/2020
- RANDE Nicole Marcelle Marie Rose, veuve de MAZQUIAIN Martin Louis, le 24/11/2020
 - BORTOLASO Jean-Pierre, le 30/11/2020

Décès hors de la Commune

- LARREY Odette veuve de TARBOURIECH Henri Jean, le 07/11/2020

SETA SYNDICAT DES EAUX DU TERRITOIRE DE L'ARMAGNAC

Election à la Présidence. Résultats du 2 septembre 2020

Alors que la tradition était de présenter un candidat estangois au Syndicat de l'Eau de la Fontaine Sainte, une partie de l'ancien bureau a souhaité se représenter et refusé notre proposition de compromis et de fusion des listes. La raison en reste confuse. La commune d'Estang a proposé Joël LABURTHE à la présidence du SETA avec Christophe LENCAUCHEZ comme suppléant.

Résultats : Philippe SAUQUES (Monlezun-d'Armagnac) 13 voix ; Joël LABURTHE (Estang) 13 voix. Philippe SAUQUES élu président au bénéfice de l'âge après 3 tours de scrutin.

Élection du bureau : Joël LABURTHE élu 1er Vice-Président 16 voix ; Claude VETTOR (Campagne-d'Armagnac) 10 voix

Pour ne pas rajouter de discorde, nous n'avons pas présenté d'autres candidats

Résultats (sur 26 voix)

2^{ème} VP Pascal TROTTA (Panjas) 19 voix; 3^{ème} VP Patrick NALIS (Laujuzan) 15 voix

Membres du Bureau (sur 26 voix) Marie-Claude MAURRAS (Panjas) 16 voix ; Patricia FEUILLET GALABERT (Le Houga) 12 voix ; Bernard SOURBETS (Maupas) 15 voix ; Laurent PRENERON (Mauléon d'Armagnac) 14 voix

Nos priorités et propositions : Appréhender les financements et les dépenses, comprendre le refus

d'associer un Estangois au bureau, améliorer les services du SETA avec le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (Plan qualité) initié par l'Agence de l'Eau.

Défendre la qualité de l'eau et le respect de la nappe de la Fontaine Sainte.

Comprendre les choix des investissements 2020 : achat d'un hangar inachevé pour construire des bureaux, emprunt à long terme pour alimenter Le Houga et Campagne-d'Armagnac, etc.

Améliorer une communication transparente avec un site web, une nouvelle page Facebook, un bilan annuel communiqué auprès des abonnés et en conseil municipal.

Interrogations de début de mandat : présence de 3 gros filtres du SETA rendant inaccessible l'Atelier municipal d'Estang (déménagement annoncé avant fin 2020), Plan d'Animation Territorial (PAT) non reconduit depuis 2015, problème avec un salarié et gestion RH réglés par les nouveaux élus.

Organigramme du personnel composé de :

- 5 administratifs dont 2 fonctionnaires et 3 salariés de droit privé

- 11 techniques dont 2 fonctionnaires et 9 salariés de droit privé

Nous ferons régulièrement dans La Gazette Estangoise le compte rendu des Comités Syndicaux du SETA 5, rue de l'Armagnac 32240 ESTANG

Tél : 05 62 09 60 47 - mail : secretariat@seta32.fr (en attente d'une nouvelle page Facebook et d'un site web).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND ARMAGNAC

Les membres de la Communauté de Communes du Grand Armagnac se sont réunis le 16 juillet dernier à Cazaubon afin d'élire le nouveau bureau. Voici donc sa composition :

Président : Philippe BEYRIES

Vice-présidente : Marie-Claude MAURAS, affaires générales et finances

Vice-présidente : Gabrielle CLAVE, RH personnel communication

Vice-président : Didier EXPERT, économie et tourisme

Vice-présidente : Hélène TUMELERO, enfance et jeunesse

Vice-président : Gérard GOURGUES, voirie urbanisme, travaux bâtiments

Vice-présidente : Carole ROLANDO, affaires sociales, CIAS

Ce bureau est complété par six conseillers délégués :

Isabelle TINTANE, Patricia de HONT, Jacques CHABREUIL, Franck BARSACQ, Thierry FRENOT, Alain DUPUY

Vous trouverez plus d'informations dans le bulletin communautaire qui paraîtra en fin d'année, mais on peut déjà dire qu'une des missions de la nouvelle équipe consistera à rétablir l'équilibre financier au sein du CIAS durant ce mandat.

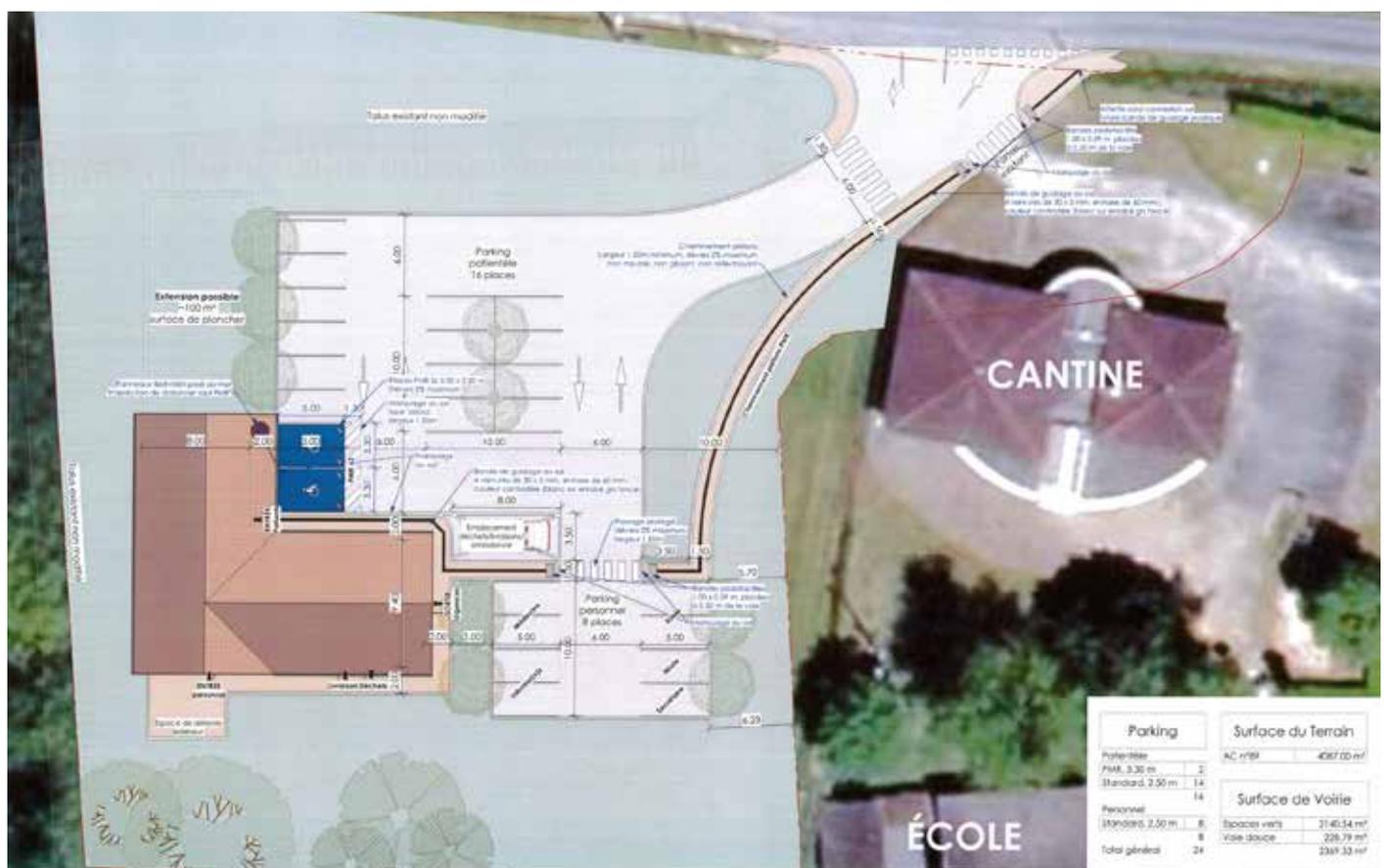
MAISON MÉDICALE DU PLATEAU

Le projet de la Maison Médicale du Plateau est bien avancé, conformément à nos engagements. Notre architecte Mme DAL MAS, de Toulouse, a réalisé une proposition dans le respect des délais (lancement des travaux au 1^{er} trimestre pour une inauguration à l'automne 2021) et du budget prévisionnel (405 000 € TTC). Où en sommes-nous ?

Après le Conseil Départemental du Gers (10% via la Communauté de Communes), le Pays d'Armagnac (10% Fonds européens Leader et 5% de la Région Occitanie) a réaffirmé son engagement et l'Etat (DETR 50%) délibère fin novembre. Notre rencontre avec le percepteur a confirmé que nous pouvons solliciter les communes avoisinantes (qui souhaitent participer à la création de la Maison Médicale). Nous arriverons ainsi à un montant d'aides global attendu à 80%. Nous communiquerons bien entendu sur le bilan final après réalisation, sachant qu'un projet neuf ne présente pas beaucoup d'incertitudes ni de risques de dépassement.

Après la visite et préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France (nous y reviendrons lors du prochain Journal), notre permis de construire a été accepté ; nous réaliserons un parking arboré en petit gravier avec une zone dédiée aux personnels de santé. Comme prévu, nous aurons des pièces adaptées pour accueillir 2 médecins, 3 infirmiers libéraux, 1 salle d'urgence, 1 kinésithérapeute et 1 paramédical (orthophoniste, pédicure, psychologue, autre), dans un bâtiment écologique (matériaux pour une isolation thermique et phonique, pompe à chaleur chauffage et climatisation, etc).

Après maintes péripéties et plusieurs hypothèses de lieux d'implantation, nous avons enfin une Maison Médicale adaptée à nos besoins et à notre budget communal qui vous accueillera en 2021 !





COUP DE GUEULE

La situation sanitaire que nous vivons aujourd'hui est terrible. Cette épidémie qu'est la Covid 19, qui aurait pu la prévoir ? Quelles mesures fallait-il prendre ? Ce confinement, nous le vivons assez mal, il faut bien le dire. Nous devons cependant faire confiance aux autorités pour gérer la situation du mieux possible.

Pourtant il est un problème qui se présente à nous et qui, lui, était prévisible ; c'est le remplacement de nos médecins. Eh oui, ils ne sont pas éternels eux non plus et le moment arrive où ils ont bien le droit de prendre leur retraite.

Nous pensions ne pas être concernés à Estang puisque Martine LACARRIERE avait trouvé un remplaçant. Aujourd'hui ce remplaçant ne veut pas rester, il faut respecter son choix.

Nous avons donc passé des annonces pour rechercher deux médecins, sans résultat pour le moment. Nous avons alerté nos députés, nos sénateurs, le ministère de la santé, notre premier ministre également, mais sans grand succès. Simplement

des réponses polies, ou bien pas de réponse, notamment du ministère de la santé ou du premier ministre, un vrai scandale.

Aucun des partis politiques qui composent l'assemblée nationale n'a pensé à déposer un texte de loi visant à améliorer le fonctionnement actuel pour inciter, avec des aides financières, les jeunes médecins à s'installer en priorité dans nos déserts médicaux et que cette loi soit adoptée à l'unanimité? Les préfets ne font-ils pas remonter ce problème au ministère ?

Où vont-ils tous ces jeunes qui sortent des facultés de médecine ?

Cette situation est inacceptable et nous devons le dire haut et fort ; il faudra à court terme alerter les médias, l'opinion, et surtout agir ensemble avec les maires concernés. Nous devrions être nombreux rien que dans le Gers.

Nous aurons l'occasion d'en reparler.

L'ÉCOLE CECILE COUPAYE D'ESTANG

Après l'élection d'une nouvelle équipe municipale fin juin et une prise de fonction début juillet, les besoins urgents de l'école ont été pris à cœur et traités au plus vite avec l'ensemble de l'équipe éducative. Nous les remercions pour leur collaboration.

L'école, dans son jus depuis de nombreuses années, malgré les nombreuses sollicitations de l'équipe enseignante et de la Directrice Valérie LANNEPAX, a commencé son rajeunissement. Le budget de fonctionnement de l'école a été augmenté d'un tiers et avoisine les 9 000E, la coopérative scolaire a également bénéficié d'une subvention de la mairie de 1 000E.

89 élèves ont fait leur rentrée le mardi 1er septembre, avec un effectif qui pourrait approcher les 94 élèves pour janvier 2021. Nous tenions à offrir pour l'école de notre village une année scolaire la plus sereine et confortable possible.

L'Éducation Nationale a pérennisé la 4^{ème} classe ouverte dans l'urgence l'année passée. Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le renouvellement du poste de l'ATSEM pour cette 4^{ème} classe et a augmenté son temps de présence en classe les après-midi. Nous avons pris en charge l'intégralité des frais d'équipement de cette classe (matériels pédagogiques et éducatifs, meubles, rangement, lits ...). En concertation avec la directrice et les enseignantes, l'école a fait du tri et a été désencombrée. Les tables de la cour de récréation ont été renouvelées.

Malgré cela, des manquements persistaient pour le bon fonctionnement de l'école.

Tout d'abord des problèmes informatiques importants ont été traités en concertation avec l'équipe enseignante. De nouveaux ordinateurs ont été installés dans les classes, un vidéoprojecteur a été mis à disposition très rapidement pour les 2 classes de maternelle. Le réseau informatique a fait peau neuve et un photocopieur neuf, indispensable au fonctionnement d'une école, est opérationnel.

Une employée communale s'est vue attribuer davantage d'heures à l'école pour accompagner l'équipe enseignante au quotidien dans la mise en place et le respect des consignes liées à la Covid-19 ainsi que dans le respect du plan vigipirate durci pour la rentrée de novembre. Des lavabos ont également été installés dans la cour pour faciliter le respect des protocoles sanitaires.

Le projet d'agrandissement des sanitaires de maternelles avait été interrompu par l'ancienne municipalité et le permis de construire n'a pas été déposé. Il nous semblait indispensable de trouver une solution temporaire pour faciliter le quotidien dès cette rentrée.

Des travaux plus conséquents sont envisagés. Les réflexions sont en cours et nous espérons les concrétiser durant ce mandat : l'agrandissement de l'ALAE (au point mort, tout est en réalité à faire), des sanitaires agrandis pour la maternelle, la réduction des coûts énergétiques avec l'abaissement des plafonds et le changement du mode de chauffage, la rénovation de la cour de récréation, le rafraîchissement des salles de classes, de nouveaux stores et rideaux feront leur apparition, une alarme fonctionnelle et opérationnelle respectant notamment des normes de sécurité incendie et vigipirate, la réhabilitation des anciens logements de fonction.

La cantine scolaire a bénéficié de travaux de rafraîchissement, répondant aux critères sanitaires indispensables à son fonctionnement. Elle a également été dotée d'un ordinateur avec un réseau informatique efficace pour faciliter le quotidien et répondre au mieux aux exigences de la Loi EGALIM. Notre cantinière se fait un plaisir d'offrir à nos élèves et ceux des alentours des repas équilibrés avec des produits frais, locaux et bio au maximum. Une nouvelle organisation est à l'étude pour optimiser au maximum le bon fonctionnement de notre cantine. Nous les remercions également pour leur investissement.

Avec la volonté de bien faire, cette nouvelle équipe municipale, rajeunie, s'est donné des objectifs concrets et atteignables en concertation avec la directrice, l'équipe enseignante et les employés communaux, pour faire de l'école d'Estang un lieu d'accueil et d'enseignement le plus serein possible.



HOMMAGE À NOTRE ANCIEN ABBE VAN BAARS

La communauté chrétienne s'est déplacée en nombre, le 30 juillet dernier, pour accompagner le curé VAN BAARS pour son dernier voyage à l'âge de 99 ans. C'est avec une grande peine, que le 26 juillet nous avons appris son décès à la maison de retraite d'Auch.



En 1946, avec huit de ses confrères l'abbé arrive de Hollande, son pays natal. Après deux ans au séminaire d'Auch, Caussens sera sa première paroisse de 1949 à 1958 . Doyen à Seissan durant trois années l'abbé VAN BAARS est nommé dans l'ouest du département à Aignan où il restera six ans avant d'être muté à Nogaro en 1967.

L'abbé VAN BAARS s'installe à Estang en 1973 jusqu'au terme de sa carrière en début d'année 1999, soit 25 ans plus tard. Que de souvenirs avec ce curé qui nous a mariés, qui a baptisé nos enfants.... ;

Combien de fois nous l'avons vu traverser le village, le pied au plancher au volant de son opel !!!

Très actif, il a assuré le transport scolaire pour le lycée de Nogaro, car outre le fait de parler quatre langues, il avait aussi le permis poids lourd !

Beaucoup d'entre nous l'avons vu aussi jouer au tennis avec Monsieur CHAPELLE toujours dans la bonne humeur.

Nous devons à notre cher curé la visite de François MITTERRAND dans nos arènes le 19 août 1984 ; c'est désormais une date importante dans l'histoire de ce lieu .

Nous Estangois savons qu'il aura une place de choix au milieu des étoiles.

Dominee is aan het eind van zijn akker gekomen, hij heeft liefde en verdraagzaamheid gezaaid. (le pasteur est arrivé au bout de son champ, il a semé l'amour et la tolérance).



JOURNÉES DU PATRIMOINE

C'est avec grand plaisir que Xavier LECLERE et Alain DUPUY ont servi de guide pour les Journées du patrimoine. Les dates choisies cette année étant le samedi 19 et le dimanche 20 septembre, nous avons retenu la journée du dimanche pour faire visiter nos deux sites classés à l'inventaire des monuments historiques : l'église et les arènes, complétée par une courte visite au moulin d'AYRENX dans sa partie extérieure. Nous avons proposé plusieurs horaires : 10h,14h 16h pour l'église et 11h,15h et 17h pour les arènes. Si une quinzaine de personnes se sont présentées le matin, seulement une dizaine nous ont rendu visite l'après-midi.



Ce fut un plaisir d'écouter Xavier nous expliquer les différentes étapes de la construction de notre église et relater plusieurs anecdotes liées à notre histoire de France.

Si l'édification de l'église s'est échelonnée sur plusieurs siècles, la construction des arènes, effectuée en plusieurs étapes, a pris seulement une trentaine d'années.

Tous les visiteurs ont été captivés par l'évocation des nombreuses et belles courses landaises qui ont lieu dans ces arènes ; ils ont été amusés par la narration de la visite surprise de François MITTERRAND, ainsi que par le récit des spectacles qui se sont déroulés dans ce cadre magnifique.

Rendez-vous l'année prochaine avec, nous l'espérons, un auditoire encore plus nombreux.

NETTOYAGE DES ARÈNES



Le 18 juillet, nous avons organisé une « manœuvre » dans les arènes. Avec l'aide de quelques associations, la course landaise en première ligne suivie de la chasse et du comité des fêtes, quelques conseillers municipaux également. Tout ce petit monde s'est levé de bonne heure, au moment où le soleil nous laisse un peu de répit. Armés de nos pioches nous avons transpiré, mais après deux heures de travail la tête dans le guidon, nos arènes avaient retrouvé un peu d'allure.

Cette matinée s'est terminée par un « casse-croûte » comme on sait le faire ici.

Depuis cette date nous avons dû intervenir de nouveau, et d'autres matinées devront être programmées afin de conserver nos belles arènes en état de propreté convenable, car elles sont souvent visitées ; c'est toujours mieux que les visiteurs repartent avec une belle image de notre patrimoine.

LE MOUSTIQUE TIGRE

Même si nous serons en hiver au moment de la parution de ce nouveau journal, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie nous a demandé en octobre dernier de faire une « piqûre » de rappel concernant les gestes barrières à effectuer pour se protéger du moustique tigre :

Videz impérativement tous vos dessous de pots, arrosoirs et tous récipients susceptibles d'attirer le moustique tigre ;

Munissez-vous de pommades adaptées en vente dans les pharmacies ;

Enfin, si sa présence devient vraiment trop invasive, il existe différents pièges dont un entièrement écologique testé dans le Sud-Est et adopté notamment plus près de chez nous à St-Paul-lès-Dax.

Souhaitons de ne pas être obligé d'en arriver à cette situation.



VOUS AVEZ 100 ANS, ROBERT : BON ANNIVERSAIRE !

Né le 23 novembre 1920 à Lias-d'Armagnac, Robert BIBE est l'aîné de dix enfants.

Robert a effectué sa scolarité à Estang jusqu'au certificat d'études, puis à Aire-sur-l'Adour pour le secondaire. A cette époque, filles et garçons étaient séparés, et la seule rencontre possible était au cours des fêtes scolaires, dit-il. C'est à la fin de sa scolarité qu'il sera surveillant d'internat à l'école primaire supérieure, toujours à Aire-sur-l'Adour.

Puis il est embauché à la Pyrénéenne d'électricité où il sera d'après ses dires « le plus mauvais électricien de France » !

Il entre ensuite à l'école des cadres en 1941 où il sera « viré » pour incompatibilité avec le régime de Vichy dit-il avec humour.

C'est en 1942 qu'il devient secrétaire de la mairie d'Estang pour une courte période d'un an.

Appelé au chantier de jeunesse (ancien service militaire) à Castillon-en-Couserans, petite ville d'Ariège, il se découvre une passion pour la montagne.

Il est déporté en 1943, au STO avec Narcisse BARBE, Monsieur LAVIGNE, Maurice BARBE et Monsieur CASTILLE, à Vienne en Autriche, dans une usine de moteurs d'avions qui comprend plus de 20 000 ouvriers. En juillet 1944, il y est arrêté, car un dossier épais établi par des gens mal intentionnés, l'a suivi depuis Estang. Accusé d'espionnage, il est enfermé dans la prison centrale de Vienne. Robert est libéré en 1945 et rejoint la France.



Marié à Jeannine BARTHEROTTE le 17 février 1947, trois filles naîtront de cette union : Martine, Joelle et Maryse.

A partir de cette période, Robert fera tout le reste de sa carrière dans les PTT. Après un passage à Dax où il reste 7 ans il est nommé dans la Somme de 1954 à 1961, puis retour dans le Sud : en Dordogne, jusqu'en 1969 et cinq ans dans les Landes à Saint-Julien-en-Born. Il est affecté en Corrèze en 1975 puis à Houilles dans les Yvelines où il restera jusqu'en 1983, année de sa retraite.

Parallèlement à cette brillante carrière, il faut souligner l'engagement de notre centenaire sur le plan associatif.

En 1941 avec Narcisse BARBE, Pierre PRADERE et André LAJEUNCOMME ses copains de l'époque, ainsi qu'avec le soutien des soldats belges présents à Estang, Robert crée le club de football qui sera présidé par Mr DESTRIARDE, huissier à Estang, et portera le nom de l'USE.

Le premier terrain était situé à côté du moulin d'Ayrenx, puis à Frontignan.

C'est dans les années 60 que le terrain sera déplacé en centre ville, grâce au concours de monsieur de Saint-Pastou qui possédait un bulldozer.

A cette époque le club évoluait dans le district des landes ; de fait Robert, joueur de milieu de terrain, connaît bien tous les terrains de ce département.

A la fin de sa carrière de joueur il s'engage dans l'équipe dirigeante jusqu'en 2018. Malgré l'éloignement dû à son travail, il fait partie du bureau du district du Gers pendant 14 ans.

C'est également durant le même nombre d'années qu'il s'engage au bureau du comité des fêtes, avec Jean-Paul CANTAU comme président.

Aujourd'hui, malgré les épreuves de la vie et quelques soucis de santé, toujours le béret vissé sur sa tête, Robert maintient le cap avec le sourire charmeur qu'on lui connaît.

Merci Robert de m'avoir accordé ces deux heures de pur bonheur. Je vous souhaite, au nom de tous les Estangois, un excellent anniversaire.



CÉLÉBRATION DU 3 JUILLET 1944

La cérémonie du 3 juillet s'est déroulée dans des conditions particulières cette année. Entre des élections municipales trop étirées dans le temps et la Covid-19, cet hommage si important pour les Estangois ne restera pas dans les annales. L'absence de nos anciens combattants n'est pas passée inaperçue. Nos martyrs méritent mieux, eux qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre dans un pays libre.

Gardons en mémoire le fait que ce monument de Pignay doit être le lieu qui nous rassemble et pas celui qui nous divise.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Cette année la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sans public ni porte-drapeaux, juste en comité restreint, situation sanitaire oblige. Nous avons tout de même convié le représentant de nos anciens combattants, Alain COUERBE, car un hommage à nos soldats sans sa présence n'aurait pas eu de sens.

Le maire a lu le message (ci-contre) de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, et déposé une gerbe avec Alain.

Nous avons ensuite rendu hommage à tous ces soldats du village, morts au combat durant cette première guerre mondiale de 1914-1918, en énumérant leur nom.

Ainsi, mais à contrecœur, les consignes gouvernementales ont été respectées.

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire. Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon.

Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

Geneviève DARRIEUSSECQ,
ministre déléguée auprès de la ministre
des Armées, chargée de la Mémoire et des
Anciens combattants

VACCIN ANTI-GRIPPE ET TESTS COVID

La vaccination contre la grippe saisonnière a débuté le 13 octobre 2020 dans le contexte de crise sanitaire lié à la Covid-19. La vaccination contre la grippe revêt cette saison une importance particulière pour la protection des personnes à risque de développer des formes graves de la grippe. Il est possible que nous observions cette saison une co-circulation des virus grippaux et du SARS-COV-2.

La prévention de la grippe passe par l'adoption des gestes barrières qui permettent de limiter la contamination et la dissémination des virus. La grippe est une maladie particulièrement grave pour les personnes à risque. Elle touche chaque hiver entre 2 et 6 millions de personnes.

Elle peut être grave, voire mortelle, en particulier chez les personnes fragiles à risque de grippe grave.

Le virus de la COVID-19 circule toujours. Les coronavirus sont une famille de virus qui provoquent des maladies allant d'un simple rhume (certains virus saisonniers sont des coronavirus) à des pathologies plus sévères (comme les détresses respiratoires...).

La COVID-19 est un virus dangereux parce que : il est très contagieux, chaque personne infectée va contaminer au moins 3 personnes en l'absence de mesures de protection ; une personne contaminée mais qui ne ressent pas encore de symptômes peut contaminer d'autres personnes.

Nous vous rappelons donc qu'il est vital de poursuivre vos efforts quant aux gestes barrières. Le port du

masque est obligatoire, la distanciation physique également.

La mairie dispose encore de masques en tissu confectionnés par des bénévoles Estangois au mois de mars ; nous les remercions d'ailleurs de leur implication. Vous pouvez venir en demander aux horaires habituels d'ouverture de la mairie.

Pour information ou rappel, le cabinet des infirmiers libéraux, en étroite partenariat avec tous les professionnels de santé médicaux et paramédicaux, vous propose sur les temps de permanence les matins et les après-midi des créneaux horaires, uniquement sur rendez-vous (au numéro : 05 62 09 60 76) pour vous faire vacciner contre la grippe mais également vous donner accès à des tests PCR en laboratoire ainsi que des tests antigéniques répondant à un protocole précis.

Nous remercions l'ensemble des professionnels de santé pour leur gestion de la crise sanitaire et leur implication au sein du village pour la prise en soin de tous.

VIE ASSOCIATIVE

AGORA

Comme pour tous 2020 a été pour Agora une année difficile. Pas d'expositions, pas de concerts, le vide-greniers de mai repoussé puis annulé, annulée aussi la journée nature, du moins pour cette année.

Seul le vide-greniers de septembre a pu avoir lieu entre deux confinements, des averses torrentielles avant et après, un froid prématuré...



Cependant ce fut une belle journée réunissant une centaine d'exposants, la foule habituelle de visiteurs, tout ceci en respectant les gestes barrières et le port du masque. La réussite de cet événement est due en grande partie au nombre important de bénévoles sans qui il nous aurait été très difficile de mener à bien notre tâche du fait du succès grandissant des vide-greniers d'Estang. Ces bénévoles sont trop nombreux pour être nommés ici mais qu'ils sachent combien nous leur sommes reconnaissants !

Qu'en sera-t-il du Marché de Noël ? Si les conditions permettent sa tenue Agora y participera.

A ce jour nous ne sommes pas en mesure de vous donner rendez-vous pour notre assemblée générale. Dès qu'une date sera fixée vous serez prévenus.

Agora vous souhaite une heureuse fin d'année et espère vous retrouver tous pour une année d'animations conviviales.

P. LALANNE

LA QUILLE ESTANGOISE

Etant donné la conjoncture actuelle, la saison des quilles n'a pu avoir lieu. Nous attendons avec impatience les nouvelles directives gouvernementales, afin de savoir si nous pourrions reprendre la saison prochaine. Nous vous souhaitons bon courage pour ce nouveau confinement et espérons que bientôt nous pourrions reprendre une vie normale. A bientôt.

VIE ASSOCIATIVE

FOYER D'ESTANG

Nous traversons tous une période difficile due à la COVID-19 ; nous espérons pouvoir sortir de cette mauvaise passe et reprendre nos activités.

Rappel du nouveau bureau :

Présidente : Huguette TAFIN

Trésorier : Gilbert CALLENS

Secrétaire : Béatrice REMOND

GYM

Nous avons repris les cours de gym le 21 septembre 2020 timidement ; hélas de nouveau en arrêt. Les cours ont lieu le lundi soir de 18h à 19h30 salle des fêtes de l'ancienne mairie.

Contact : Huguette TAFIN au 06 98 94 34 96

YOGA

Les cours ont lieu le mardi matin de 9h30 à 11h salle Mélanie, 1^{er} étage salle des fêtes ancienne mairie

Contact : Claire CHATELET au 06 81 52 10 40

QI GONG TAI-CHI

Les cours ont lieu le mercredi matin de 10h à 11h salle Mélanie, 1er étage salle des fêtes ancienne mairie

Contact : Marc SCHLIEBACH au 07 68 50 84 40

RANDONNÉE

Un mois et demi de retrouvailles prometteuses interrompues par ce 2^{ème} confinement !

Si une heure de marche quotidienne ne suffit pas à user nos godillots, elle n'entame pas non plus notre moral. Nous avons toujours le privilège de profiter de cette belle nature automnale, ou d'admirer le vol d'un faisan solitaire dérangé bien involontairement.

Même un arbre mort peut vous enchanter, comme il séduit le pic qui va y nicher.

Soyez optimistes, les jours meilleurs sont devant nous, et rêvez du prochain vendredi où nous pourrons nous retrouver à 13h30 devant la salle des fêtes.

**Contact : Claudine de MONTAIGNE
au 06 07 01 08 54**



THÉÂTRE

La section théâtre du Foyer est comme un bateau ivre sur la mer dont l'équipage a été ballotté cette année mais à l'instar du Titanic, notre navire est insubmersible.

Quatre membres d'équipage l'ont quitté et nous avons pu en récupérer un ancien. Nous sommes donc 3 actrices et 3 acteurs qui préparons une nouvelle pièce que l'on espère jouer en 2021 si les conditions sanitaires le permettent. En début d'année, en février, nous avons programmé au moins 3 représentations à Estang et Larée. Mais les circonstances nous ont obligés à les annuler, non à cause de la Covid mais par l'hospitalisation inopinée d'un des acteurs le jour de la première représentation à Estang.

Puis est arrivé le confinement avec l'impossibilité de reprogrammer d'autres dates et d'autres lieux et enfin le départ d'une partie de notre troupe nous a obligés à faire front.

Courageusement, on s'est remis à chercher et à étudier un nouveau texte mais les répétitions sont difficiles avec les gestes barrières que nous devons respecter. Heureusement, nous avons enfin un local réservé pour notre activité théâtrale dans la salle du conseil de l'ancienne mairie.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent et que nous divertirons dès que possible.

Gilbert CALLENS
Responsable Théâtre et trésorier du Foyer.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nous sommes installés dans les locaux de l'ancienne gendarmerie, mais il semble que peu d'Estangois en aient connaissance! Monsieur le maire est bien conscient de l'intérêt d'une signalétique, cela devrait donc se concrétiser prochainement.

Le stock est constitué d'un « fonds propre » qu'il est maintenant nécessaire d'actualiser, enrichi par une offre temporaire de livres et quelques CD mis à disposition et renouvelés deux fois par an par la Bibliothèque Départementale de Prêt située à AUCH.

Un atout : l'adhésion et le prêt de documents sont entièrement gratuits.

Par ailleurs, notre « petite » bibliothèque est actuellement ouverte le mercredi de 15 h à 17 h. C'est évidemment trop restreint et nous envisageons une extension en soirée (18h? 19H?) et/ou le samedi matin.

Cela ne se fera pas sans vous et votre intérêt porté à ce projet.

A cet effet, nous vous proposons de répondre au questionnaire inséré dans ce journal, et à déposer à la bibliothèque ou en mairie.

Dans cette attente, nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Bien sûr, la permanence de la bibliothèque est, elle aussi, liée à la situation sanitaire actuelle à laquelle personne ne peut se soustraire... Au moment où vous lirez cet article, espérons qu'elle refonctionnera.

Georgette, Catherine, Christian, Claudine de M, Claudine S, Marie-Pierre

LA BOUQUINERIE

Nous vous rappelons également l'existence de «LA BOUQUINERIE» située près du lavoir, à côté des arènes. C'est un libre-service gratuit qui offre une seconde vie aux ouvrages.

Vous choisissez un ou plusieurs livres, vous pouvez également déposer les vôtres, la seule condition étant qu'ils soient en bon état. Au gré de vos balades, vous découvrirez d'autres boîtes à livres installées à l'initiative des Estangois... Ne vous privez pas de cette belle opportunité, basée sur le don et le partage.

ASSOCIATION ELECTROGENE - BRASS ATTACK



Covid oblige, la quasi-totalité des dates programmées en 2020 ainsi que notre soirée annuelle « Brassàpâques » ont été annulées.

Du coup, afin de braver l'ennui du confinement, nous avons auto-produit un clip « Fonky » disponible sur notre compte Facebook.

<https://www.facebook.com/Brass-Attack-43881538031>
En attendant un monde sans masque et plein de bisous... restez Fonky !!! A très bientôt.

Brass Attack

CLUB RÉTROMOBILE DU BAS-ARMAGNAC

- 2020 une année particulière, fin 2019 Luc Thiriet « Lucky » nous a brutalement quittés, il était notre vice-président mais surtout un animateur du club toujours disponible, regorgeant d'idées et de propositions.
- Cette année, notre premier événement, la bourse d'échanges était prévue le 1^{er} week-end après le début du confinement, l'année a donc été une succession d'annulations réduisant notre activité à zéro.
- Nous avons en cette fin d'année aménagé dans un local mis à notre disposition par la mairie.
- Nous avons planifié les activités de 2021 principale modification, la sortie de week-end dans la région de Blaye est décalée en septembre. ce projet de calendrier reste bien sur tributaire des contraintes de confinement.
- Pour nous joindre ou nous rejoindre contact ou message **Didier Savoye au 06 27 06 10 45**
Ou par mail : crba.estang@gmail.com



Nous souhaitons à tous les lecteurs de bonnes fêtes de fin d'année

Didier Savoye, Président

COMPTE RENDU JEUNES RBAFC

La saison commence comme elle s'est terminée... avec les périodes de confinement que vous connaissez et tout le reste... donc parler football n'est qu'accessoire mais comme on dit, la santé avant tout...et le sport ne fait pas que du bien physiquement, le mental est tout aussi important ; alors changeons-nous un peu les idées, et parlons des jeunes du RBAFC...

Nous pouvons dire qu'à l'AG, je me doutais déjà que ce début de saison allait être un peu plus difficile que la dernière car avec l'effet Coupe du Monde et l'afflux de nouveaux joueurs , le contrecoup allait être inévitable... et ils sont vite repartis cette saison avec comme point noir la baisse d'effectif. Malheureusement entre les départs et peu d'arrivées, les années vont être difficiles... (j'ai bien peur).

Il y a plusieurs explications : à part Vincent CHIARANDINI qui est venu nous rejoindre et s'est formé dernièrement, nous déplorons le non renouvellement des éducateurs car notre méthode a peut-être fait son temps ?... Il faut également des accompagnateurs le samedi et plusieurs fois des équipes ne sont pas parties car il n'y avait personne pour les accompagner ! C'est très grave et à part des papas, les jeunes joueurs ne s'investissent plus ; les petits peuvent jouer maintenant le samedi matin, donc l'excuse que l'après-midi ils doivent partir de bonne heure avec les seniors pour jouer, ne tient plus debout...Je n'interviens plus auprès du jeune public ; par le passé avec les CEL, TAP, le Centre de loisirs du Houga..., je côtoyais beaucoup d'enfants, ils me connaissaient et de ce fait , je pouvais en faire venir quelques uns...Et les contraintes que cela impose aux parents d'emmener leur enfant aux différents entraînements, stages pendant les vacances ou des samedis de libre...et les matches... car pour jouer à domicile il y a foule mais pour les déplacements, nombreux sont absents et c'est toujours les mêmes parents qui suivent ou qui véhiculent ,c'est bizarre non ?... La régularité, la persévérance, l'assiduité, le respect, bien des termes qui disparaissent au fil du temps...

Mais arrêtons de nous plaindre... Comme je l'ai dit au début il y a plus grave que nos soucis footballistiques, alors LES RESULTATS !... et les STATS...

U17 : Pour la fin de saison dernière, nous avons pu faire jouer nos 17 ans avec l'entente ESA, ils se sont bien débrouillés et ils formaient l'ossature de cette équipe car ils finissent sur le podium et certains cette année évoluent déjà dans l'équipe 1 qui caracole en tête du

championnat de deuxième division. Le seul bémol : Charly TOPIN (le joueur le plus proche du stade n'a pas repris...études sur Pau... C'est vraiment dommage car il avait d'énormes qualités) ; nous n'avons aucun joueur cette année dans cette catégorie...

En **U15**, l'année qui arrive va ressembler à l'année 2019/2020 avec des joueurs, à part Maryon, n'ayons pas peur de le dire, du niveau des équipes deux ou trois, donc attachons-nous à les fidéliser car tout le monde ne peut pas jouer en équipe 1 ; mais sachez à quoi vous attendre au niveau des résultats...et en plus ils ne sont pas nombreux...

Le point positif et il y en a...est nos **U13** car nous avons la quantité et aussi la qualité et les parents qui suivent, donc tout va bien. Ils ont terminé l'année dernière 3ème du championnat tronqué par la pandémie, et l'objectif cette saison est d'accrocher la 1ère div ; ça sera peut-être possible s'ils font preuve de caractère pour la conquête de la balle quelle que soit l'équipe en face... Nous sommes en entente avec Eauze et tout se passe bien pour les deux équipes.

U11 : cette année la seule équipe où il y a eu le plus de départs : 10 ...(déménagements pour 3 d'entre eux ou arrêts, même parfois sans aucune explication de la part des parents)... Mais c'était inévitable que nous n'allions pas les garder ; ils sont venus, ont vu et sont repartis... Cette année ils sont 16 avec seulement une seule arrivée, Mathis, et des Ug deuxième année (car ils progresseront plus vite qu'en restant dans leur catégorie), et en plus ils sont assidus et nous ne devrions pas trop en perdre pour les années suivantes...Encore une satisfaction.

U9 et U7 : ils n'échappent pas à la règle, leur nombre diminue ; c'est à surveiller et à travailler pour l'échéance future, l'avenir du RBAFC en dépend...

Voilà, j'espère que je pourrai vous faire un nouveau compte rendu en fin de saison, on verra bien... ; en attendant, portez-vous bien et protégez-vous ainsi que votre famille

RBAFC

BILAN SAISON 2019/20

Nous vous avons laissé fin 2019 à 3 journées de la fin des matches « Aller ». Après ces 3 dernières rencontres nous terminons cette phase à la 3ème place de notre poule alors que l'objectif était de terminer dans les 5 premiers donc objectif atteint.

Ensuite nous commençons la 2ème phase et là après avoir disputé 2 matches, ARRET TOTAL de toutes les compétitions en date du 17 mars pour le motif que vous connaissez. Nous pensions reprendre la compétition mais l'allongement de la durée du confinement a mis fin à la saison 2019/20.

Courant juin nous apprenons que le district avait pris la décision de faire monter les 2 premiers au niveau supérieur. Déception chez les joueurs et dirigeants car le règlement du début de saison avait été modifié.



SAISON 2020/2021

La déception de la fin de saison digérée, nous repartons toujours en entente avec nos voisins et amis du Houga, un effectif identique à celui de la saison passée avec l'incorporation des U17. Nous engageons 2 équipes seniors pour la saison 2020/21. Les entraînements reprennent fin juillet avec une fréquence de 3 séances par semaine. Les effectifs sont au rendez-vous et nous comptons entre vingt et trente joueurs à chacun de ces entraînements.

Mi-août a lieu le 1^{er} tour de la Coupe de France avec un déplacement à Pauilhac (D1) et une victoire ce qui nous permet de recevoir au 2^{ème} tour SCPAS (R3) à Estang. Ce match s'est déroulé devant une belle chambrée et après avoir eu de nombreuses occasions (2 buts refusés) nous nous inclinons.

Début septembre le championnat reprend pour les 2 équipes.

L'équipe 1 après 5 matches est classée 1^{ère} de sa poule avec 5 victoires, 28 buts pour, 4 contre. Le travail et l'assiduité aux entraînements portent leurs fruits.

L'équipe 2 après un début de saison plus difficile vient de se reprendre avec 2 victoires consécutives, actuellement 6^{ème} avec 21 buts pour, 13 contre.

Elle s'est qualifiée en coupe des « réserve » en battant le Val d'Arros.

Dans ces 2 équipes règne une excellente ambiance aussi bien sur le terrain qu'à l'extérieur ; ce groupe vit très bien cette entente. QUE CELA CONTINUE .

Le 29 octobre nouveau confinement annoncé et arrêt de toutes les compétitions sportives jusqu'à début décembre. A quelle date pourrons nous reprendre, à ce jour impossible de répondre. Nous souhaitons seulement que le CORONAVIRUS nous laisse la possibilité de pratiquer le football aussi bien chez les jeunes que les seniors.

TRAVAUX

Au cours du mois de septembre et plus particulièrement 3 samedis matin nous nous sommes retrouvés une dizaine de joueurs, dirigeants et sympathisants au local



du foot pour un nettoyage en profondeur (ce n'était pas du luxe), un réaménagement du local et la construction d'un bar pour séparer le coin cuisine (Merci à Pascal pour le bar). Voir photo des travaux en cours.

Il reste encore quelques finitions et dès que possible nous ferons de nouveau appel aux bénévoles disponibles.

**ANNULATION DES MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ**

Les concours de belote, le repas aux fêtes de Monguilhem, le repas du 14 juillet et les fêtes d'Estang furent annulés suite aux directives gouvernementales avec interdiction de toutes manifestations. Notre trésorerie pour la saison en cours va être en difficulté.

Des aides prévues pour nous permettre de passer cette période difficile sont annoncées, donc constitution de dossiers de plusieurs pages et à ce jour nous n'avons toujours pas de réponse, et combien nous allons recevoir... ?

En outre le calendrier annuel ne sera pas édité afin de ne pas pénaliser la trésorerie des annonceurs qui a souffert pendant la période du confinement.

Pour nous permettre de passer ce cap et de pouvoir avoir du football dans notre village nous avons prévu la vente de cartes de membres honoraires avec un montant qui est laissé à votre appréciation (reçu fiscal possible). S'adresser à **Pascal BRETTE** 06 18 59 50 10 ou **Guy TACHON** 06 81 49 25 38 pour demander votre carte. Nous savons que nous pouvons compter sur vous et d'avance nous vous remercions pour votre générosité.

PS : Nous avons pu seulement organiser notre AG le 31 juillet à Estang et présenté notre bilan moral, sportif et financier de la saison 2019/20 qui fût très courte.

EN CONCLUSION, vivement que l'année 2020 se termine. A l'approche de la nouvelle année le RBA vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année même si elles ne ressembleront pas aux précédentes et vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.

ESTANG TENNIS CLUB

La saison tennistique 2019/2020 avait bien démarré avec une trentaine d'enfants à l'école de tennis encadrés par nos éducateurs Florent BUSSY, Christian MARRAST et Yannick LALANNE. Des entraînements adultes étaient également encadrés par Olivier LAVENTURE.

En compétition, nous avons 5 équipes adultes en Coupe d'hiver et une équipe fille 13/14 ans en Trophée Caisse d'Epargne.

La Coupe d'hiver est allée à son terme avec des résultats relativement corrects. A noter, la bonne performance de l'équipe 2 (Florent BENVENUTO, Thomas THORIGNAC, Yannick CLAVERIE) en 2ème division qui s'incline de justesse en ½ finale contre Gimont.

L'équipe fille 13/14 ans, après trois beaux succès en phase de poules, devait rencontrer Auch pour une finale qui s'annonçait palpitante. Prévue le 14 mars, cette rencontre ne s'est jamais déroulée avec l'arrêt de toutes les compétitions annoncé la veille à cause de la crise sanitaire. C'est une grande déception pour les filles et



le Club. Félicitations à Clémence CLAVERIE, Mathilde MASSAT et Laura TOUTON.

Par la suite, toutes les compétitions de printemps départementales et régionales ont été annulées.

Malgré l'autorisation de la pratique du tennis, après le confinement avec un protocole très strict, c'est avec beaucoup de regret que nous avons décidé de ne pas organiser le tournoi amical des fêtes. L'organisation de celui-ci telle que nous la concevons étant trop compliquée à mettre en œuvre.

Le repas Bandas, organisé habituellement en commun avec le comité des fêtes et le RBAFC a également été annulé, les fêtes n'ayant pas lieu.

L'annulation de ces deux manifestations du mois d'août nous prive de finances très importantes pour le financement du Club.

En septembre 2020, c'est la reprise, l'école de tennis et les entraînements adultes redonnent vie au Club en attendant les futures compétitions.

Malheureusement, tout s'arrête de nouveau début novembre avec l'interdiction stricte de pratiquer le tennis au niveau amateur.

A ce jour, nous sommes dans l'incertitude totale pour l'avenir, inquiets au niveau financier et moral.

En attente de jours meilleurs, nous restons mobilisés et nous serons prêts dès que les instances dirigeantes donneront le feu vert pour une reprise.

Le Club vous souhaite une bonne santé, à bientôt sur les courts de tennis.

ASSOCIATION SPORTIVE DE LA COURSE LANDAISE

NOTRE PRESIDENT S'EN EST ALLÉ...

Philippe THORE est né à Lias-d'Armagnac où il a toujours résidé. Il a très tôt évolué dans le monde de la course landaise. Après avoir été un des plus jeunes correspondants du journal « La course landaise », où il signait ses articles « L'obscur », il écrivit aussi dans « L'aficion », organe des clubs taurins Paul Ricard. Sa compagne Nadine, une des premières femmes jurées, unanimement respectée, partagea sa passion, transmise à leur fille Sabrina.

Pendant une trentaine d'années, Philippe THORE intégra la radio associative « La Voix de l'Armagnac » et rejoignit Michel DOUROUX pour l'émission du mercredi. Ses commentaires très pertinents, que ce soit dans la louange ou la critique, jamais médisants, lui ont valu la considération des acteurs et des ganaderos.

Déjà membre du club taurin d'Estang, il devient président en 2010 et succède ainsi à ses brillants prédécesseurs que furent Pierre ROUQUETTE et Christian MOUCHET.

C'est avec l'aide d'une remarquable et dynamique équipe de bénévoles que Philippe contribua à la renommée du club Estangois en organisant des événements taurins originaux.

Après avoir lutté avec beaucoup de courage contre une implacable maladie, il a quitté les siens le 9 septembre 2020 à l'âge de 60 ans et laisse un grand vide dans le monde de la course landaise.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

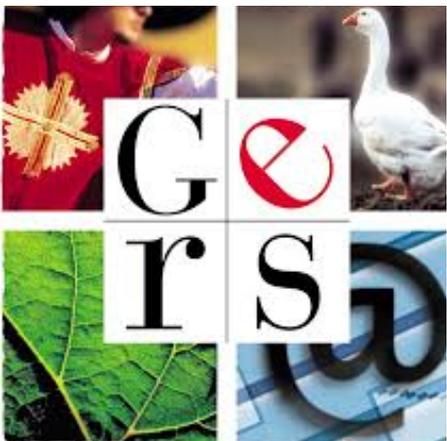




ESTANG (Gers) — Ancienne Eglise et Porte

J. Tapie, phot.-édit., Auch

7135. ESTANG (Gers) - Grande-Rue



G A S C O G N E